

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 9 juillet 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SEVRAN (93)**

40 avenue Liégeard

Cadastrés section BS n° 73 pour 05a 49ca

LOT N° QUATRE (4) : APPARTEMENT de 50,60 m² au rez-de-chaussée à droite au fond comprenant : entrée, dégagement, deux chambres, séjour, cabinet de toilette, salle d'eau, cuisine.

Une **CAVE** n° 4 au sous-sol.

Les lieux sont occupés par la propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 40 avenue Liégeard 93270 SEVRAN, représenté par son syndic, LOGIM IDF, SAS au capital de 10.000 €, RCS BOBIGNY 835 170 051, dont le siège social est 33 rue François Mauriac 93250 VILLEMOMBLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis

MISE À PRIX : 13.595,91 €

(TREIZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT QUINZE EUROS ET QUATRE-VINGT ONZE CENTIMES)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 13 mai 2024, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/11713)

▶ Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 25 juin 2024 de 14h à 15h**